

Dès 1990, sur ordre de M. [François] de Grossouvre et du général Habyarimana, j'ai été chargé d'infiltrer les structures militaires et politiques du FPR en Europe et en Afrique. Ainsi, j'ai rencontré tous les dirigeants du FPR en Belgique et en particulier M. Bizimungu qui est aujourd'hui le président du Rwanda ainsi que le ministre des affaires étrangères actuel. Une année avant l'attentat de l'avion, Paul Kagamé est même venu en France pour essayer d'obtenir de ma part des télécommandes à distance d'une portée de 30 kilomètres afin d'assassiner le président du Rwanda. Cette entrevue s'est réalisée à l'hôtel Sofitel de La Défense à Paris.

Je rendais compte de tous ces éléments à M. de Grossouvre qui informait le président de la République française. [François Mitterrand]

En octobre 1993, le général Habyarimana me demandait de venir d'urgence à Kigali. Il m'informait que son ami, le président hutu du Burundi, M. Ndadaye, élu depuis juillet, était en danger de mort par les extrémistes tutsis. Il m'envoyait à Bujumbura pour rencontrer le chef de l'Etat et effectuer une investigation précise. En une semaine, j'avais pu rassembler les éléments qui indiquaient qu'un coup d'Etat était en préparation par les militaires tutsis, épaulés et conseillés par le FPR du Rwanda (...) à avec Paul Kagamé qui disposait à ce moment là d'un passeport du Burundi. (...) J'ai été victime d'une tentative d'élimination. J'arrivai cependant à quitter Bujumbura avec un vol Sabena, mais dès le lendemain le président du Burundi était abattu et les militaires tutsis prenaient le pouvoir.

Le plan général du Front patriotique rwandais était dans sa première phase : les militaires tutsis étaient au pouvoir au Burundi. Après les accords d'Arusha (Tanzanie) imposées par le président Mitterrand, le FPR dispose alors officiellement de 400 hommes armés, très structurés et aguerris à Kigali. Il s'agit du cheval de Troie de Paul Kagamé. De cette date, des infiltrations militaires tutsies sont visibles et connues à Kigali. Les femmes apportent les armes et les munitions, et les militaires du FPR se cachent chez leurs sympathisants ainsi que chez des personnalités belges.

Une semaine environ avant la date de l'attentat de l'avion, un militaire du Burundi en transit à Genève (Suisse) est contrôlé par les services français et suisse qui découvrent à son bord, dans un attaché-case, des cartes militaires, ainsi qu'un plan de vol avec deux possibilités d'interception et d'attentats de l'avion.

Depuis de longues années, j'étais un proche du maréchal Mobutu du Zaïre. La veille de l'attentat, le président du Rwanda s'était déplacé au nord du Zaïre, à Gbadolite, la résidence privée du maréchal Mobutu pour lui demander de l'accompagner à la réunion. Le maréchal Mobutu m'a confirmé avoir déconseillé au président du Rwanda de se rendre à cette réunion [à Dar es Salam, en Tanzanie] qui était provoquée et qui ne servait que de motif pour la réalisation de l'attentat. Le président Mobutu, qui était un homme particulièrement bien renseigné, avait eu ces informations par son chef de renseignements, M. Atundu Liondu. En fait, le président de l'Ouganda qui, pour des raisons historiques, était aussi le supérieur hiérarchique de Paul Kagamé, souhaitait ardemment aussi la disparition du maréchal Mobutu et du général Habyarimana.

L'attentat a été planifié depuis longtemps et a été très facile à réaliser car Kigali est entouré de collines. Sans la disparition du général Habyarimana et de son état-major, le FPR n'aurait jamais pu prendre le pouvoir. Il faut également savoir que dès le lendemain de l'attentat, le FPR a déclenché une offensive généralisée qui a bousculé les vingt-sept bataillons gouvernementaux et qui a mis l'ensemble de la population hutu en fuite de son propre pays. A la demande de Mme Habyarimana, en tant que spécialiste de la sécurité, j'ai mené une investigation concernant l'attentat. Je me suis rendu sur place. J'ai récupéré quelques éléments de l'appareil ainsi que de la documentation de l'aéroport. J'ai recueilli environ quatre-vingt témoignages visuels qui amènent la certitude que l'attentat a été conçu, programmé et exécuté par le FPR sous les ordres directs de Paul Kagamé.

J'ai écrit au secrétaire général de l'ONU aux fins de lui demander d'ouvrir une enquête. Ce dernier m'a répondu que ce n'était pas du ressort de l'ONU, mais que je devais voir avec l'Aviation civile au Canada, qui n'a pas été intéressée non plus. J'ai tenté alors de faire déposer une plainte en France par Mme Habyarimana. Cette plainte a également été refusée car [le président Habyarimana] n'était pas français. Le ministre de la Coopération de l'époque, Michel Roussin, ainsi que les autorités politiques ont tout fait pour que mes démarches n'aboutissent pas. Quelque temps plus tard, je découvrais au Rwanda qu'un Français habitant à Annecy, M. Lemonnier, était impliqué dans un trafic de détournement de fonds et de livraisons d'armes. J'en informais M. le président de la République en lui disant qu'il n'était pas impossible que les missiles ayant abattu l'avion aient pu être livrés à Kigali par ce biais, à l'insu de M. Lemonnier. Ce dernier a été incarcéré quelque temps et est décédé depuis.

Je vous remet certains éléments que j'ai pu recueillir, à savoir un registre dit « main courante » supportant la mention « enregistreur », ouvert le 23 juin 1986 et arrêté à la date du 6 avril 1994, ainsi qu'un rouleau de télex codés et divers pièces métalliques de l'avion. »